



Pomme de terre

N°13
12/07/2016



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
Aquitaine - Limousin
Poitou-Charentes

Animateur filière

Camille MALPEYRE
FREDON AQUITAINE
c.malpeyre@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal ALPC Pomme de
terre N°13 du 12/07/2016 »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur www.aquitainagri.fr et sur le site de la DRAAF www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur : [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre

- **Mildiou** : le risque mildiou se poursuit dans certains secteurs : soyez vigilants sur les parcelles en végétation.

Pomme de terre

• Stade

Les défanages se poursuivent dans les différents secteurs ainsi que les récoltes.

• Mildiou

Situation sur le terrain

La vigilance mildiou doit être maintenue sur les parcelles les plus tardives afin d'éviter que la maladie ne se propage sur la tige principale et n'impacte le tubercule.



Mildiou sur pomme de terre

(Crédit Photo : Nathalie DASTE - FREDON Aq)

Données de modélisation et analyse de risque au 12 juillet 2016

Stations météo	Potentiel de sporulation = niveau de risque
Birac	Nul
Dax	Fort
Duras	Nul
Hourtin	Nul
Labouheyre	Fort

Les générations se succèdent pour l'ensemble des postes météo modélisés (Birac-sur-Trec, Labouheyre, Dax, Hourtin et Duras).

Ainsi, d'après les données issues de Miléos®, **le seuil de nuisibilité est atteint pour les secteurs de Dax et Labouheyre.**

En conséquence, **il est primordial de mettre en place une gestion du risque mildiou dans les parcelles encore en végétation, en tenant compte des éléments présentés dans le tableau ci-dessus.**

Le modèle ne prend pas en compte les différentes opérations (irrigation, traitements...) que vous avez réalisées dans votre parcelle : tenez en compte dans le raisonnement de votre stratégie de protection.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine – Limousin - Poitou-Charentes Pomme de terre sont les suivantes :

Parcelles flottantes : CDA 24, CDA 47, FREDON Aquitaine, Midi Agro Consultant, ORTOLAN.

Parcelles de références : CDA 47, FREDON Aquitaine (toutes cultures)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".